

Correction MEM 1 - OB 2 - Vague A

I) Synthèse rapide du document

Thème = L'étude montre que la crise sanitaire a eu un impact disproportionné sur les femmes, notamment en termes de mortalité, de précarité de l'emploi et d'inégalités salariales. Les femmes en première ligne, souvent à temps partiel et faiblement rémunérées, ont été particulièrement exposées et fragilisées pendant la pandémie.

Insee + décrire les figures + année

Partie 1 = Problématiques sociales, juridiques et économiques :

1. Sociale :

- Les femmes sont surreprésentées dans les métiers de première ligne (santé, vente, aide à domicile), avec des conditions de travail plus pénibles, un risque accru d'exposition au virus, et peu de reconnaissance sociale ;
- Une forte proportion travaille à temps partiel (33 % contre 10 % des hommes), parfois de manière contrainte.

2. Juridique :

- L'égalité professionnelle reste théorique. Malgré des lois pour l'égalité salariale, des écarts flagrants subsistent ;
- Les protections spécifiques (ex : accès aux équipements de protection, reconnaissance de maladies professionnelles) ont été insuffisantes pour les métiers féminisés.

3. Économique :

- Écart salarial net médian de 15 % en défaveur des femmes ;
- Pour les 10 % les moins rémunérés, l'écart atteint 29 % dans la région entre femmes et hommes de première ligne ;
- Accès restreint à la stabilité de l'emploi : précarité, temps partiel non choisi, contrats courts.

Partie 2 = Hypothèses :

1. Répartition genrée du travail

=> Les métiers de soin et de service sont historiquement dévolus aux femmes, souvent sous-évalués économiquement.

2. Disparités structurelles persistantes :

=> Les écarts salariaux s'expliquent par une triple pénalité : temps de travail réduit, moindres responsabilités hiérarchiques, et salaires horaires inférieurs.

3. Exposition accrue pendant la crise :

=> Les femmes ont été en première ligne (aide à domicile, caissières, infirmières), tout en assumant une part écrasante des tâches domestiques et éducatives pendant les confinements.

4. Moindre capital économique :

=> Moins de patrimoine, de revenus et d'épargne pour faire face à la crise, rendant les femmes plus vulnérables aux effets du choc économique.

Partie 3 = Perspectives de réponse :

1. Revalorisation des métiers féminisés :

- Augmentation des salaires dans les secteurs du soin, du social, et du commerce essentiel ;
- Reconnaissance des qualifications et des responsabilités dans ces professions.

2. Politique active pour l'égalité salariale :

- Contrôles renforcés des entreprises sur l'égalité de rémunération ;
- Transparence obligatoire sur les écarts de salaires dans les conventions collectives.

3. Meilleure conciliation des temps de vie :

- Politique ambitieuse de réduction du temps partiel contraint ;
- Développement des services publics (crèches, garde d'enfants) pour libérer du temps professionnel.

4. Investissement dans la santé au travail :

- Meilleure prévention des risques psychosociaux et reconnaissance des maladies professionnelles liées au Covid dans les métiers féminisés.

Dernière partie = Conclusion rapide et ouverture :

La crise sanitaire a agi comme un révélateur brutal des inégalités de genre structurelles. Les femmes, en particulier celles en première ligne, ont payé un lourd

tribut, socialement et économiquement. Pour construire une société plus résiliente, il est indispensable d'investir dans l'égalité professionnelle, la revalorisation des métiers du lien, et la reconnaissance concrète du travail invisible souvent porté par les femmes.

Comment transformer l'élan de reconnaissance post-crise (ex. : applaudissements pour les soignantes) en changements structurels durables et mesurables dans les politiques publiques ? => parler des SF par ex qui ont eu quelques progrès dans leur filière.